

Etudiants étrangers : « La France gagne à ouvrir ses portes, elle perdra à les fermer »

Collectif

Un collectif d'acteurs de l'enseignement supérieur et de parlementaires dénonce, dans une tribune au « Monde », les annonces gouvernementales sur les frais d'inscription appliqués aux étudiants internationaux extracommunautaires qui fragilisent, selon eux, vingt ans de politique d'accueil sans fournir d'alternative.

Cette tribune paraît dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au Monde, vous pouvez vous inscrire à cette lettre hebdomadaire en suivant ce lien.

Un étudiant marocain qui débarque à Lyon en septembre. Une Sénégalaise qui attend son titre de séjour depuis trois mois. Un Brésilien qui dort encore à l'hôtel en novembre parce qu'aucun bailleur ne veut de son dossier. Ce sont des situations quotidiennes que vivent les étudiants internationaux lors de leur arrivée en France. Ce sont aussi les visages réels derrière le débat ouvert par le plan « Choose France for Higher Education », présenté par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Philippe Baptiste, le 21 avril 2026.

Le ministre veut redresser le rang mondial de la France, qui est passée de la quatrième à la huitième place pour l'accueil des étudiants internationaux entre 2017 et 2023. L'objectif affiché est juste. Il veut améliorer la qualité de l'accueil, mieux orienter les flux, faciliter l'insertion des diplômés. Ces priorités sont partagées par les universités, par les associations étudiantes, par les collectivités qui financent les campus.

Mais les moyens choisis interrogent. Le plan généralise des frais d'inscription de 2 895 euros en licence et de 3 941 euros en master pour les étudiants extracommunautaires, ce qui revient à multiplier par 16 le tarif que ces étudiants payaient jusqu'ici. Il supprime les aides personnalisées au logement (APL) pour au moins 100 000 étudiants à partir du 1er juillet 2026, lorsqu'ils seront en pleine recherche d'appartement. Il flèche 60 % des bourses publiques vers une poignée de filières scientifiques jugées prioritaires.

Sur le terrain, cela signifiera des étudiants qui renoncent à venir, parce que leur famille ne peut pas absorber 3 000 euros de frais en plus des 8 000 euros annuels de coût de la vie. Des étudiants déjà arrivés qui découvrent en juillet qu'ils perdront 150 euros par mois en APL, alors qu'ils ont signé leur bail en juin. Des bailleurs qui refusent désormais les dossiers internationaux parce que la garantie de l'État disparaît. Des étudiants en histoire, en sociologie, en littérature qui n'auront plus de bourse française parce qu'ils n'étudient pas l'intelligence artificielle.

Défaillances

Cette logique ramène vingt ans en arrière. Pendant deux décennies, la France a patiemment construit une politique d'accueil. Des labels, des guichets, des résidences, des programmes de bourses, un réseau diplomatique spécialisé. Le plan d'aujourd'hui fragilise cet édifice sans rien construire à la place.

Les exemples étrangers démontrent que d'autres leviers fonctionnent. L'Allemagne, qui maintient la quasi-gratuité, accueille 423 000 étudiants internationaux contre 276 000 en France, et sa croissance d'effectifs étrangers a atteint 56 % sur cinq ans. Le Canada a fait un autre choix : plutôt que d'augmenter les frais, il délivre depuis 2008 un permis de travail post-études qui autorise les diplômés étrangers à rester travailler jusqu'à trois ans après leur diplôme, sans condition d'employeur.

À l'inverse, le Royaume-Uni, qui pratique des frais d'inscription élevés depuis longtemps, traverse aujourd'hui une crise majeure : 43 % de ses universités sont en déficit prévu pour 2026, et ses inscriptions internationales ont reculé de 6,1 % en 2024. Aucun des pays qui ont gagné des places ces dernières années ne l'a fait par la sélection tarifaire.

La France perd des places parce qu'elle accueille mal, et remettre en cause l'accessibilité financière ne masquera pas ces défaillances. La Cour des comptes l'a écrit en mars 2025 : il s'écoule en moyenne soixante-deux jours entre l'admission

académique d'un étudiant et la délivrance de son visa, ce qui veut dire qu'un étudiant admis arrive en cours un mois après la rentrée.

Les titres de séjour doivent être renouvelés chaque année, ce qui produit des ruptures de droits. Et lorsque les étudiants finissent par décrocher leur diplôme français, beaucoup repartent faute d'accompagnement vers l'emploi. Le problème n'a jamais été le prix. Le problème, c'est tout ce qui se passe avant et après, c'est-à-dire les démarches, l'attente, le logement, les conditions d'études, l'accès à l'emploi.

Investissement d'avenir

L'université française est un bien commun. Elle est ouverte parce que c'est sa tradition depuis la Sorbonne du Moyen Age. Elle est exigeante parce qu'accueillir suppose des moyens. Les étudiants internationaux rapportent 1,35 milliard d'euros par an à l'économie française, ils nourrissent la recherche (38 % des doctorants sont étrangers), ils deviennent, après leur retour, des ambassadeurs économiques et culturels. La France doit voir l'effort qui leur est consacré comme un investissement d'avenir.

Une autre voie existe, nous portons des propositions et une vision pour l'université et son ouverture sur le monde. Donner aux étudiants une carte de séjour pluriannuelle dès leur admission, sur le modèle recommandé par la Cour des comptes. Créer un visa « Diplôme + 24 mois » qui retienne les talents formés, sur le modèle britannique. Ouvrir dans vingt-cinq métropoles des guichets uniques où préfecture, Sécurité sociale, logement et CROUS travaillent ensemble. Compenser la perte des APL par les outils existants : garantie Visale, cohabitation intergénérationnelle, extension du modèle de la Cité internationale universitaire. Porter au niveau européen un visa STIM unifié (science, technologie, ingénierie et mathématiques), comme le recommande le rapport Draghi. Avec bien d'autres idées que nous avons pour faire en sorte que notre université retrouve le rang qu'elle mérite, pour les étudiants et pour la France.

Nous étudiants, représentants de la société civile, d'universités et parlementaires appelons le gouvernement à retirer la généralisation des frais différenciés et la restriction des APL, et à ouvrir un dialogue avec les universités, les associations étudiantes et les régions pour bâtir une politique d'attractivité à la hauteur. Nous appelons toutes celles et tous ceux qui croisent au quotidien des étudiants internationaux dans leurs amphithéâtres, leurs laboratoires, leurs résidences, à prendre la parole. La France gagne à ouvrir ses portes. Elle perdra à les fermer.

Clémence Guetté, députée de la 2e circonscription du Val-de-Marne et vice-présidente de l'Assemblée nationale ; Fabrice Barusseau, député de la 3e circonscription de la Charente-Maritime ; Mickaël Bouloux, député de la 8e circonscription d'Ille-et-Vilaine ; Hadrien Clouet, député de la 1re circonscription de la Haute-Garonne et vice-président de la commission des affaires sociales ; Eric Blond, président de l'université d'Orléans ; Caroline Rolland-Diamond, présidente de l'université Paris-Nanterre ; Simone Lepore, président d'Erasmus Student Network International. Liste complète des signataires à retrouver ici.

[Cet article est paru dans Le Monde \(site web\)](#)

© 2026 Le Monde. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

0hsdgnD1BSKxzwI8rYn38fslnHFQ5s2G7KJCsPNPJNu8nXJnjU05EeAoGbyyGcCeyYTEz

news·20260526·LMF·edd×cmofr×c20260526×c66938453232